

Le **Brevet d'Aptitude aux Fonctions de l'Animateur.trice** (BAFA) est nécessaire pour encadrer des enfants et adolescents dans les Accueils Collectifs de Mineurs.

Être animateur.trice, c'est contribuer activement à l'éducation des enfants et des jeunes dans le cadre de leurs temps libres en leur proposant de s'ouvrir à de nouvelles activités, de développer leur propre personnalité, de s'engager dans une société plus juste et plus solidaire.

LE BAFA EN 3 ÉTAPES

Le **BAFA** s'obtient en 3 étapes dans l'ordre défini ci-dessous et dans un délai de 30 mois :

- ◀ **Formation générale** : permet d'acquérir les notions de base pour assurer les fonctions d'animation (8 jours).
- ◀ **Stage pratique** : permet de mettre en œuvre les acquis de la Formation Générale en qualité d'animateur stagiaire en Accueil Collectif de Mineurs (14 jours minimum).
- ◀ **Approfondissement** (6 jours) ou **Qualification** (8 jours) : permet d'approfondir ou d'acquérir des compétences pour encadrer les activités.
→ Validation finale par un jury du Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports.

LES FONCTIONS DE L'ANIMATEUR.TRICE

Les 3 étapes du **BAFA** préparent l'animateur.trice à exercer les **fonctions** suivantes :

- ◀ Assurer la sécurité physique et morale des mineurs et en particulier les sensibiliser, dans le cadre de la mise en œuvre d'un projet pédagogique, aux risques liés, selon les circonstances aux conduites addictives ou aux comportements, notamment ceux liés à la sexualité. La prévention de violences sexistes et sexuelles et du harcèlement est intégrée dans la formation.
- ◀ Participer à l'accueil, à la communication et au développement des relations entre les différents acteurs.
- ◀ Participer, au sein d'une équipe, à la mise en œuvre d'un projet pédagogique en cohérence avec le projet éducatif dans le respect du cadre réglementaire des accueils collectifs de mineurs.
- ◀ Encadrer et animer la vie quotidienne et les activités.
- ◀ Accompagner les mineurs dans la réalisation de leurs projets.

SE FORMER À LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT

Se former au **BAFA** au sein de la **Ligue de l'enseignement**, c'est bénéficier :

- ◀ D'une équipe de formateurs.trices aux compétences et expériences variées et complémentaires.
- ◀ D'outils adaptés à chaque stage et des contenus de formation en lien avec les réalités du terrain et l'évolution de la société.
- ◀ D'une mise en place de méthodes permettant au stagiaire d'être acteur.trice de sa formation en utilisant ses propres potentiels en vue de conduire des projets d'animation et de les évaluer.
- ◀ Du respect des différences et d'une vie de groupe riche autour d'un travail d'équipe.

Retrouvez toutes les formations proposées dans la région : <https://bafa-nouvelleaquitaine.org/>

NOUS CONTACTER

LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT DES DEUX-SÈVRES

Secteur Vacances et Animations

- ◀ **Adresse** : 52, rue de Pied de fond - 79000 Niort
- ◀ **Téléphone** : 05 49 77 38 79
- ◀ **Email** : camille.garain@laligue79.org
- ◀ **Site internet** : www.laligue79.org

CONDITIONS GÉNÉRALES

Conditions :

- ✓ Avoir 16 ans révolus au premier jour de la formation générale.
- ✓ Posséder un numéro jeunesse et sport. Ce numéro vous sera demandé à toutes les étapes de la formation. Vous devez vous inscrire sur le site du ministère : <http://jeunes.gouv.fr/bafa-bafd/>

Comment s'inscrire :

- Vous faites une pré-inscription en ligne.
- Selon la disponibilité, nous vous envoyons le dossier d'inscription final.
- Vous devez nous renvoyer :
 - Le dossier d'inscription complété et signé.
 - Un acompte de 130 €.
 - Pour les allocataires CAF : une « attestation de paiement » avec le montant de votre quotient familial.
 - Pour l'Approfondissement : une photocopie des certificats de la Formation Générale et du stage pratique.
- Sous réserve que votre dossier soit complet et que le règlement soit effectué, une convocation vous sera envoyée quelques jours avant le début de la session.

Tarifs :

Tarifs :	Tarif plein :	Tarifs CAF 79 :	Autres CAF :
Formation générale (8 jours)	➤ 580 €	<ul style="list-style-type: none"> ➤ QF inférieur à 800 = 130 € (aide = 450 €) ➤ QF entre 800 et 1200 = 180 € (aide = 400 €) ➤ QF supérieur à 1200 = 230 € (aide = 350 €) Conditions : <ul style="list-style-type: none"> ○ Avoir entre 16 et 25 ans ○ Être allocataire CAF 79 et percevoir au moins une prestation 	<u>Nous contacter</u>
Approfondissement (6 jours)	➤ 470 €	Conditions : <ul style="list-style-type: none"> ○ Être domicilié en Deux-Sèvres ○ Il n'est pas nécessaire d'être allocataire ○ Sans limitation de quotient familial ni d'âge 	

D'autres aides existent : [contactez-nous](#).

Règlement :

- ✓ Un acompte de 130 € est nécessaire pour valider l'inscription à la formation.
- ✓ La totalité du règlement devra être soldée au plus tard au 1er jour de la formation.
- ✓ Possibilité de paiement : chèque (*ordre : La Ligue de l'enseignement*), virement, espèces (*au siège uniquement*).
- ✓ Possibilité de paiement en différé en plusieurs chèques. Dans ce cas, indiquez au dos des chèques, les échéances des prélèvements souhaitées.
- ✓ En cas d'un financement d'un tiers (mairie, comité d'entreprise, ...) une attestation de prise en charge remplie et signée précisant le montant (avec un cachet) devra être jointe à la fiche d'inscription.
- ✓ Si vous êtes allocataire et que vous bénéficiez d'une aide, une « attestation de paiement » CAF précisant le montant de votre quotient familial devra être jointe à la fiche d'inscription.

Annulation, désistement, report :

- En cas d'annulation de votre part, il vous sera retenu :
 - Plus de 3 semaines avant le début du stage : 0 €
 - Moins de 3 semaines avant le début du stage : 130 €
 - Si vous ne vous présentez pas ou en cas d'abandon durant la session, la totalité de la somme sera retenue (sauf pour raison médicale ou exceptionnelle sur présentation d'un justificatif).
- En cas d'annulation de notre fait : vous choisirez entre un report sur une autre formation ou un remboursement intégral.

